



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° Délibération: DE_2023_010 Séance du mardi 13 juin 2023

Membres en exercice: 7

Présents: 6

Votants: 6

Secrétaire de séance:

Régine DELAGE

Date de la convocation: 06/06/2023

L'an deux mille vingt-trois et le treize juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence

de Patrice DOMINIÇI.

<u>Présents :</u> Régine DELAGE, Patrice DOMINICI, Jean-Luc GERVAIS, Eileen HAMMOND, Romain LABICHE, Annette DELAGE

Représentation:

Excusés: Alexandre GERVAIS

Absents:

DM n°1: Travaux Église

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT:			DEPENSES	RECETTES
		TOTAL:	0.00	0.00
INVESTISSEMENT:			DEPENSES	RECETTES
2313 - 77	Constructions		-3000.00	
2313 - 95	Constructions		3000.00	
		TOTAL:	0.00	0.00
		TOTAL :	0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à MAINZAC, les jour, mois et an que dessus.

Vote exprimé à bulletin secret : 6 Vote "Pour": 6 Vote "Contre": 0 Vote "Abstention": 0

Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 16/06/2023 016-211602032-20230613-DE_2023_010-DE Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres votant, le Conseil municipal, accepte cette délibération telle que décrite.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, au registre sont les signatures, pour extrait conforme, Le Maire, DOMINICI Patrice

> Le Maire, Patrice Dominici



RF ANGOULEME

Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 16/06/2023 016-211602032-20230613-DE_2023_010-DE